

Les Souffleurs de rêves

*

Mireille Pluchard

Les Souffleurs de rêves

Volume 1



© Presses de la Cité, un département de Place des éditeur, 2017.

© À vue d'œil, 2018, pour la présente édition.

ISBN : 979-10-269-0194-5

ISSN : 2555-2848

À vue d'œil

6, avenue Eiffel

78424 Carrières-sur-Seine cedex

www.avuedoeil.fr

www.facebook.com/editionsavuedoeil

*Votre noblesse est mince
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez.
Gentilhomme de verre
Si vous tombez par terre
Adieu vos qualités !*

Nicolas BOILEAU

Prologue

Un fils ! Il avait un fils, ce fils désespérément attendu, un nouveau maillon de sa belle et longue lignée, de noble et légitime naissance !

Hier, il exultait de joie autant que de fierté, levant haut le gobelet de vin qu'il offrait à la ronde. Aujourd'hui, il pleurait et ne manquait pas de s'interroger en pure perte.

Fallait-il que tant de félicité soit assombrie par des larmes amères ? Par une double lamentation ?

Délaissant son frais et reposant cabinet de travail qu'il nommait son « sanctuaire », sarcasme de huguenot foncièrement convaincu que seul Dieu était saint, Élias de Vilette préféra s'offrir à

l'ultime caresse du soleil qui disparaissait derrière le panache touffu du mont Liron.

Il marcha sans hâte jusqu'à un banc de pierre installé sous un mûrier et s'y laissa choir, les épaules basses, le corps las, le cœur lourd, l'œil humide. De là, il embrassait du regard son domaine, celui que lui avait légué son père et qu'il léguerait, ô joie, à son fils. À sa droite, c'était la halle ; plus haut, la longue bergerie ; sur la gauche, s'épaulaient mesures et greniers où habitaient ses gens et s'entassaient les récoltes ; en face, son propre logis portant sur son fronton le blason des Vilette : d'azur à l'étoile d'or surmontant un croissant d'argent à la bordure crénelée d'argent de sept pièces. Un ancêtre croisé, un autre bouffi d'orgueil, un bâtisseur pour lui succéder... il aurait pu égrener, à

chaque fioriture, tous les maillons de sa lignée, cela lui arrivait souvent.

Mais aujourd'hui, partagé dans ses sentiments, il avait l'âme sombre.

Trois semaines plus tôt, c'était un tout autre homme qui, se campant devant son domaine, l'enserrant symboliquement dans ses bras, exhalait un soupir d'intense satisfaction.

— Un fils, enfin ! L'héritier attendu !

On eût dit qu'un poids longtemps porté s'allégeait, que les fils gris de sa chevelure se tapissaient, honteux, sous le crin noir, abondant et frisé, du géant cévenol.

L'exultation fondée du gentilhomme-verrier fut sapée le soir même de l'arrivée d'un enfant mâle au domaine de Verrière-Génestrelle, quand l'existence d'Élias revêtit un autre sens, une nouvelle

dimension. Ce fils tant désiré, en naissant, avait pris la vie d'une épouse chérie.

Et voilà qu'en ce jour de mai 1610 arrivait la nouvelle qui, à nouveau, le foudroyait.

— Le méchant Ravillac, il a tué mon roi, se lamenta-t-il.

Élias de Vilette, gentilhomme-verrier en Piémont cévenol, entré dans l'automne de sa vie, il avait cinquante ans.

La dynastie des Vilette

L'histoire commune au verre soufflé et à la famille Vilette avait commencé avec Enguerrand, un cadet de noble naissance, sans autre espérance, cependant, que de servir son roi en se faisant croisé, seulement nanti d'un fidèle écuyer.

Au retour de croisade – la chance l'ayant servi – lui restait donc la vie, l'honneur... et l'écuyer. Et pas un sou vaillant ! La fortune, du moins celle, facile, que laissait entrevoir pareille expédition, n'avait pas été au rendez-vous en terre étrangère. Un surnom lui resta et dont il était fier : « Lavalette » que lui valait son appartenance aux chevaliers de

Malte et qui s'attacherait, de droit, à sa descendance.

Un rusé, cependant, que Raoul, son écuyer, qui s'était fait livrer, en toute innocence il le jurait, quelques secrets sur la science de la verrerie pratiquée en Orient. Tout en faisant montre d'intérêt pour les parfums capiteux qu'elles contenaient, il posait des questions sur les fioles et topettes au long col effilé, si fragiles d'aspect, si délicates au regard.

— Du sable, dites-vous ? Des cendres végétales, de la chaux... Et la cuisson ? Racontez-moi ces fournaises devant lesquelles vous œuvrez pour le plus beau des résultats.

Les gestes, plus que les mots qu'il n'aurait pas compris, Raoul les emmagasinait dans un coin de sa mémoire, qu'il lui suffirait de fouiller, en temps voulu, pour que tout resurgisse. Et ce jour

vint quand, rentrant avec son maître, tous deux saufs et désargentés, fut octroyé à Enguerrand, et aux autres nobles comme lui qu'une telle activité attirait, le privilège de souffler le verre et d'être francs, hormis la rente annuelle due au roi.

— Quarante sols tournois pour chacun de nos fours, payables à la Saint-Jean, nous nous en sortons bien ! se réjouissait Enguerrand, en la seule possession, à ses commencements, des trois fours nécessaires.

— Par Dieu, mon maître, nous ne serons point gueux à souffler cent topettes par jour et exemptés du cens ! en rajoutait Raoul.

— Quittes de cet impôt ! Eh oui, mon bon Raoul.

Sa vie, pourtant, ne ressembla en rien à celle d'un nobliau. Bien qu'il portât

l'épée et le chapeau brodé, qu'il fût autorisé de cheval et de chien pour chasser, son existence s'apparenta à celle des charbonniers avec qui il partageait les bois où il avait droit de coupe. Ce qui ne l'empêcha pas de prendre épouse et procréer, imité en cela par l'écuyer-verrier.

Trois fours, six fours, puis neuf. Des forêts de l'Aigoual à celles de Valbonne, du causse de l'Hortus aux contreforts du Vivarais, les Vilette essaimèrent et les Raoul aussi, traversant les siècles sans être fortunés, mais toujours nés, un roi succédant à un autre et confortant les verriers dans leurs droits !

Ne voulant être en reste de ses prédécesseurs, Charles VII le Victorieux, appelé aussi le Bien Servi, autorisa l'établissement des verreries de façon plus pérenne. Quant à François I^{er}, il

les exempta du logement des gens de guerre, une profitable et bienvenue avancée dont se réjouit la descendance d'Enguerrand, car c'était grande peine de voir le pauvre monde se saigner aux quatre veines afin de nourrir la soldatesque.

C'est sous ce règne-là que l'aïeul d'Élias s'installa dans ses murs. Le lieu-dit La Génestrelle, qu'il fit précéder de Verrière, était un vieux corps de ferme sur une lande de genêts sise entre le village de Saint-Félix-de-Pallières et celui de Monoblet, en lisière du bois de Vergèle, propriété du seigneur de Fressac qui consentit à lui céder ses chênes et ses fayards, malgré le mécontentement de ses gens qui, dans leur bon droit, s'insurgeaient.

— Tout est permis à ces pilleurs de bois !